

Revue de presse 2023

1. Midi Libre	17 décembre 2023
2. Midi Libre	25 novembre 2023
3. Midi Libre	11 novembre 2023
4. Midi Libre	22 octobre 2023
5. La Dépêche du Midi	4 octobre 2023
6. La Gazette Ariégeoise	4 octobre 2023
7. Le Journal Toulousain	4 octobre 2023
8. Actu.fr	4 octobre 2023
9. La Dépêche du Midi	2 septembre 2023
10. Midi Libre	17 juillet 2023
11. La Dépêche du Midi	18 juin 2023
12. Objectif Gard	17 juin 2023
13. La Marseillaise	12 mai 2023
14. La Marseillaise	10 mars 2023
15. Midi Libre	7 mars 2023
16. France 3 Occitanie	5 février 2023
17. Lettre le Fil Rouge Midi Libre	5 janvier 2023



Geneviève Tapié, une vie de combat au service de l'égalité entre les hommes et les femmes.

SES 3 COMBATS DU MOMENT

Sport et égalité de budget

« Il a fallu percer le coffre-fort blindé de l'entre-soi masculin », lance celle qui soutient une analyse budgétaire de la Région au filtre de l'égalité entre femmes et hommes dans le budget 2024. Soit une expérimentation dans le champ de sa politique des sports « ici, la part des femmes titulaires de licence accuse un écart en leur défaveur de près de 40 % ».

Violences conjugales

De tous les combats, Geneviève Tapié mène, forcément, celui contre les violences conjugales. Sur un prisme étonnant comme tout récemment lorsque l'Observatoire de la parité a alerté sur le cas d'une jeune femme qui n'arrivait pas à déposer plainte auprès de la gendarmerie pour des violences morales et physiques.



Droit et solidarité en mer

Geneviève Tapié, vice-présidente du parlement de la mer, co-organise, avec Jean-Pierre Lacan, du parlement et de SOS Méditerranée, des assises sur le droit de la mer et des solidarités maritimes en novembre 2024. « Les études montrent que les femmes seules sont des cibles à risque de violences sexuelles », avait-elle dit en évoquant les réfugiés.

PORTRAIT

Yanick Philippinotat
yphilippinotat@midilibre.com

La parité, encore et toujours. Un combat chevillé au corps de Geneviève Tapié, infatigable septuagénaire quand il s'agit de défendre le droit des femmes. De Mitterrand à Jospin jusqu'aux combats contemporains au sein de l'Observatoire de la parité Occitanie que l'Héraultaise préside. Ce jour de novembre, par exemple, à Peyriac-de-Mer (Aude), Geneviève Tapié prend la parole devant le bureau du parlement de la mer dont elle est une récente vice-présidente. L'assemblée attend la saillie. La parole est soignée, les mots pesés mais le message direct. Comme à son habitude. Elle décerne un bon point pour le bureau de cette assemblée, passée, en une décennie, d'une « logique de l'entre-soi » masculin à l'égalité hommes-femmes.

« Elle a un dynamisme incroyables et une telle volonté, salue Didier Codorniou, président de cette institution maritime et qui l'a cooptée. Elle ne mâche pas ses mots, elle impose, s'impose, on ne peut que la respecter. » Et tant mieux si certains vieux loups de mer, d'abord estourbis d'avoir été rhabillés pour l'hiver, l'ont désormais acceptée. Mais ne faut-il pas en rajouter deux fois plus, quand on est une femme, pour se faire entendre ? « Je suis une militante. Là où il y a du pouvoir, de l'argent et de l'influence, les femmes sont encore très peu représentées... Par exemple, seulement 1,2 % des métiers de la mer sont pour les femmes et je ne peux pas entendre ce que c'est parce qu'il

Geneviève Tapié, la parité chevillée au corps

L'Héraultaise, présidente de l'Observatoire pour la parité Occitanie, s'investit partout où elle le peut pour faire avancer la cause de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le combat d'une vie.

fait froid, qu'il faut se lever tôt et que l'on se mouille... Les hommes ne se rendent pas compte, alors oui, il faut taper du poing sur la table », sourit-elle en dégustant un verre de « son » vin, une syrah des vignes de Nissac-lez-Ensérune, qu'elle cajole du regard en cette belle journée de décembre. C'est dans ce village, entre Béziers et Narbonne, et cette vaste maison aux faux marbres d'époque 1850 conférant à l'ensemble un cachet fou, là où elle est née, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, que remontent les racines de son engagement. Issue de la septième génération de petits pinardiers, elle a toujours vécu au rythme de la vigne, son neveu Pierre s'occupant désormais des 27 hectares de la propriété. « C'est une famille où l'on vivait tous ensemble, protégés », se souvient-elle à l'évocation de son enfance.

Bien sûr, l'époque était au patriarcat, mais les femmes « laïques, républicaines et féministes, même si elles ne savaient pas que le mot existait, elles n'étaient pas soumises », raconte-t-elle. Un fait d'armes ? Quand elles décident de ne plus organiser les repas de famille. Il y a aussi le souvenir de sa grand-mère sur son « 31 » qui guettait l'ouverture du bureau de vote à chaque scrutin, un droit honteusement récent, quand elle y repense. « Elle a dû attendre treize ans après sa majorité pour voter. » Le combat contre le sexisme aura un corollaire, l'engagement politique dans cette famille « socialiste, ancrée dans l'histoire de la SFIO », section qu'elle rallie, même si « ça ne se faisait pas qu'une femme adhère ». La suite ? La rencontre avec Roger Tapié, feu son mari, qu'elle suit chez les jeunes socialistes et dont l'oncle, Francis Vals, rugbyman qui avait offert le titre à Narbonne en 1936, était devenu député de l'Aude et président du groupe socialiste au Parlement européen. C'est au sein de cette institution qu'elle

travaille après ses études de droit. François Mitterrand est alors premier secrétaire du PS et elle le pousse, notamment derrière les figures Edith Cresson ou Yvette Roudy, pour que le futur Président cède un quota de 5 % de femmes dans les instances nationales du parti. « Ce sera ensuite 30 % en 1979. » Dès 1981 et l'arrivée de la gauche au pouvoir, elle devient déléguée régionale aux droits des femmes. Mais le machisme règne encore en maître : « Les vignerons d'ici disaient à Edith Cresson devenue ministre : "On espère que t'es meilleure au lit qu'au ministère de l'Agriculture" », se remémore l'actuelle conseillère au Cser Occitanie. De quoi s'endurcir encore.

« Geneviève ? Devant les préfets ou les autres cercles, elle ne se gêne pas pour dire ce qu'elle a à dire et à bon entendeur, salut ! », confirme son amie Christine Pujol, sa jumelle à un jour près, présidente du groupe Cité hôtels de Carcassonne. Elle n'est pas commode pour certains, inflexible, mais c'est sa marque de fabrique et la plu-

« Je suis une militante. Là où il y a du pouvoir, de l'argent et de l'influence, les femmes sont encore très peu représentées. Les hommes ne se rendent pas compte, alors oui, il faut taper du poing sur la table »

part du temps, elle a raison ! » Autour d'une blanquette de veau, l'assiette posée sur une nappe à carreaux rouge et blanc, elle fixe les braises dans la cheminée et rapporte, encore, comment elle a participé au groupe de réflexion menant Lionel Jospin à légiférer sur la première loi sur la parité. Elle sera mise en œuvre pour les municipales de 2001. « Personne n'y croyait à cette loi, tout comme les décideurs ont ensuite dit qu'ils n'allaient jamais trouver de femmes. Mais il y en avait en pagaille, et cette loi les a légitimées et donné le courage de se présenter », savoure Geneviève Tapié, regard espiègle. Et si on lui objecte que la politique devrait être non genrée et ne garder que les plus compétents, elle le rappelle, fataliste : « Sans cette contrainte légale, il n'y aurait pas de femme, ça me navre, mais « délogale » parce qu'elle n'avait pas dit à son employeur qu'elle était enceinte. » Geneviève, c'est les 3C, cœur, courage et convictions, illustre Karen Serres, présidente de la commission des agricultrices de la FNSEA et membre de l'Observatoire. Elle applique la logique de sororité, faire bouger les choses même quand la personne n'est pas de son bord politique. Des fois, elle n'a même pas besoin de parler, les gens savent, elle incarne tellement ce combat. » Geneviève Tapié, « très fière » d'être aussi présidente de la commission des conflits du PS 34, n'est pas près de raccrocher. « Je suis une vieille jeune ! », rigole-t-elle, l'oxygène en bandeolière pour cet autre combat qui l'anime : « Ce qui m'agace, c'est qu'au sexisme et au racisme s'ajoute l'agisme, c'est une vraie discrimination. »

« Personne n'y croyait à cette loi sur la parité et les décideurs ont dit qu'ils n'allaient jamais trouver de femmes. Mais il y en avait en pagaille, cette loi les a légitimés »

Le témoignage

Salariée d'une multinationale, élue dans le Card, elle explique subir les violences de son "ex"
« Je dois attendre d'être dans une mare de sang ? »

« C'est un cauchemar qui ne prend jamais fin, comme des sables mouvants où l'on ne sait plus comment s'en sortir... Il m'avait promis l'enfer, c'est ce que je vis. Mais est-ce que je dois attendre de joncher le sol dans une mare de sang ? Qu'il pète vraiment les plombs et qu'il me fracasse ? »

Devant sa tasse de café latte, Valérie (*) raconte les affres d'une relation amoureuse devenue toxique et d'autant plus violente depuis la séparation d'avec son ancien compagnon. À l'heure de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, cette Garloise accepte de témoigner, épuisée de ne pas rencontrer d'oreille attentive et surtout de ne pas voir d'issue à son calvaire.

Ici, point de violences extrêmes dans un contexte de précarité ou d'alcoolisme chronique, ces affaires sordides qui peuplent les tribunaux judiciaires ou, pire, les cours d'assises. La trentenaire, salariée d'une multinationale à Montpellier, est

aussi conseillère municipale d'une commune de Petite Camargue garloise. Sa vie a basculé quand elle est tombée enceinte. Finie l'indépendance qu'elle chérissait. « Les violences psychologiques ont commencé », rembobine Valérie évoquant face à elle une masculinité exacerbée. Rabaisée, humiliée, dénigrée, obligée de pallier à toutes les dépenses de la maison, etc.

« Oui, il a été violent, mais il vous a offert des fleurs »

Du classique pour beaucoup de couples, mais pas quand les menaces se précisent, à l'été 2022. « Il a hurlé, en menaçant de me casser la gueule devant notre fils, parce que j'avais éteint la lumière de la terrasse », illustre-t-elle. La première d'une demi-douzaine de plaintes s'ensuit et la réponse désarmante de la gendarmerie lui reste encore au travers de la gorge.

« La gendarmerie, une femme, m'a dit : "Oui, il a été violent, mais il vous a offert des fleurs". Donc, en



« Il m'avait promis l'enfer, je le vis »

France, on vous menace de mort et avec un bouquet, c'est OK ? », déplore Valérie, par ailleurs conseillère prud'homale. La suite du récit est un crescendo, à partir du moment où la mère de famille acte la séparation. Mais doit cohabiter un temps dans la maison achetée en commun. Il y a notamment cette scène, dans la cuisine. « Il m'a menacé de mort avec un couteau, en disant : "Je te mets un coup et c'est réglé, tu n'es plus là. Moi, je finis en taule et y'a plus de problème". Là, on est terrifié et on se demande qu'est-ce qu'il

se passe s'il le fait... » Cette fois-là, le compagnon violent est placé en garde à vue, mais l'affaire est classée sans suite.

Une autre fois, il casse tout dans la maison, saccage ses affaires le jour de son anniversaire. Un huissier vient faire un constat. Il décide aussi, ne supportant pas la séparation, de l'enfermer. « Pour qu'il me libère, je lui ai dit que j'avais conseil municipal et que si j'étais absente, le maire viendrait me chercher. »

« Pour qu'il me libère, je lui ai dit que j'avais conseil municipal »

Celui qu'elle décrit comme son bourreau prendrait soin de dépasser les milites, mais pas trop : il lève la main pour l'intimider, lui claque la porte dessus, lui frotte un oignon sur les yeux et le visage ou lance au maire, croisé dans le village, qu'il va la tuer. Tout récemment encore, il lui a pris violemment les poignets devant l'école de leur enfant, lui a tiré la veste et l'a plaquée contre un volet,

devant témoins, parce qu'elle avait pris les clés de la maison. La suite ? Les gendarmes lui ont demandé un certificat médical pour déposer plainte – ce qui n'est plus obligatoire – ou d'attendre que son ex-compagnon dépose d'abord plainte pour les clés...

Même pas de rappel à la loi

« En fait, ce qu'il m'arrive ce n'est pas assez grave. Des bleus, des petits hématomes, des traces au poignet », ironise-t-elle, amère face au traitement de ce qui, pensait-elle, est une priorité nationale. « Il n'a pas à s'en prendre à moi... Il n'y a même pas eu un rappel à la loi, dénonce-t-elle, ses yeux clairs embués. Alors les belles affiches du 119... J'ai appelé, mais je n'ai pas besoin d'un psy mais que l'on me protège. » Son avocat est bien évidemment mobilisé : « Il me dit : "ah si vous saviez ne nombre de personnes qui sont dans votre cas..." »

> (*) Prénom modifié.

En dix ans, le parlement de la mer a boosté les territoires maritimes

LITTORAL

Lancé en 2013 par Christian Bourquin, l'instance qui regroupe un bureau, une assemblée et un forum, pèse dans le soutien à l'économie bleue et le lobbying pour les acteurs du maritime.

Yanick Philipponnat

yphilipponnat@midilibre.com

« Au départ, nous n'avions pas beaucoup de connaissances sur les enjeux de la mer », rembobine Didier Codorniou, premier vice-président de la région, à l'heure de célébrer les dix ans de ce qui était, à sa création, une sorte d'Ofni (objet flottant non identifié) démocratique : le parlement de la mer d'Occitanie qu'il préside.

Aujourd'hui, l'instance a non seulement fait des émules – dans les régions Sud-Paca, les Hauts-de-France et bientôt la Corse –, mais, surtout, elle affiche un bilan d'action concret pour cette économie devenue "bleue". Loin de la coquille vide décrite un temps par ses détracteurs.

Le parlement a, en premier lieu, réorienté le regard vers le territoire maritime et ses atouts de développement, pour cesser, enfin, de tourner le dos à la mer. L'histoire retiendra que Georges Frêche commença par régionaliser le port de Sète, en 2007 : « Il nous disait : "On va développer tout ce qui est mer" », se sou-

vient Marc Chevallier, ex-directeur du port héraultais.

Puis, dans le sillage de l'État et son Grenelle de la mer, boostée par Nathalie Kosciusko-Morizet, alors ministre de l'Écologie, le parc naturel marin du golfe du Lion a été créé et, dans la foulée, le parlement de la mer. Cette émanation régionale, imaginée par Christian Bourquin, successeur de Frêche, a alors pris son bâton de pèlerin pour, de Banyuls à Gruissan, en passant par Sète ou Port-Camargue, rencontrer et fédérer la communauté maritime, issue de la pêche, du tourisme, de l'innovation, de la recherche, du nautisme, etc. Y compris au plan national, pour faire connaître le Languedoc-Roussillon.

Un fort esprit d'équipage

« C'est du temps long, il faut montrer comment on peut les accompagner mais aussi concrétiser et rendre des comptes », résume Didier Codorniou, au moment de ce bilan décennal. Car les actions n'ont pas manqué. Plus d'une centaine de réalisations concrètes. Que ce soit des études stratégiques (poids de l'économie bleue, schéma ré-



Le bureau réuni vendredi à Peyriac-sur-Mer pour les 10 ans. YAN PHIL

gional de dragage des ports), les concertations (sur l'éolien flottant off-shore ou les fonds européens sur la pêche), la production de documents (guide des récifs artificiels et des métiers maritimes) ou encore les actions de lobbying, nombreuses, avec 40 propositions adressées au Cimer (Comité interministériel de la mer) et des actions sur la révision de la politique commune de la pêche.

« L'esprit d'équipe du parlement a fait avancer notre profession en souffrance notamment auprès de la commission européenne », salue Bernard Perez, président du comité régional des pêches Occitanie.

Le parlement de la mer a aussi pesé dans les appels à projets, en soutien au Plan Littoral 21 État-Région sur la transformation du littoral et le verdissement

de l'économie bleue. « Le succès s'explique également parce que c'est une machine à inclure, avec un bureau, 26 membres, une assemblée, 212 membres et un forum de 1 573 citoyens », rappelle Jean-Romain Brunet, aux origines de la création du parlement et actuel directeur du port de Port-Camargue.

« Nous sommes passés en dix ans d'une logique de l'entre-soi masculin à la parité », se félicite de son côté Geneviève Tapié, se réjouissant par ailleurs, de l'ouverture de l'institution « aux questions humanitaires », avec notamment SOS Méditerranée, qui sauve des vies en mer. Ce sera d'ailleurs un des chantiers du parlement, en 2024, avec l'organisation des premières assises du droit de la mer, en novembre.

LES INDISCRÉTIONS DE LA RÉDACTION



NOMINATION

Le sénateur Grand va juger... le ministre de la Justice

Juger le ministre de la Justice, ce n'est pas banal. C'est pourtant ce qui attend le sénateur de l'Hérault Jean-Pierre Grand, qui vient d'être désigné par ses pairs juge titulaire de la Cour de justice de la République. Créée en 1993, celle-ci est la juridiction compétente pour les crimes ou délits commis par les membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions. Elle a déjà prononcé un jugement à l'encontre de huit ministres et deux secrétaires d'État. Beaucoup de relaxes mais aussi des condamnations, dont Charles Pasqua en avril 2010. Le prochain ministre attendu à la barre est le Gardes des Sceaux, Eric Dupond-Moretti, jugé pour prise illégale d'intérêts du 6 au 17 novembre. Un procès que Jean-Pierre Grand... se refuse évidemment à commenter, maintenant qu'il a prêté serment.

● PARITÉ ET SOLIDARITÉ

Politique et humanitaire sont intimement liés dans le drame que vivent des milliers de personnes, qui prennent tous les risques pour fuir leur pays, notamment sur des embarcations de fortune pour traverser la Méditerranée. Pour continuer à alerter sur cet enfer, et en particulier sur celui de nombreuses femmes émigrant seules, la vice-présidente du Parlement de la mer, présidente de l'Observatoire régional de la parité Occitanie, Geneviève Tapié, ouvrira ce mardi à partir de 10 h la conférence Méditerranée, la solidarité face à l'urgence humanitaire, au Salon du littoral. Elle sera accompagnée de Bérangère Malta, de l'association SOS Méditerranée. Le salon professionnel se tient les 24 et 25 octobre au parc des expositions de Montpellier.

● TRAIN : LES ÉLUS RÉGIONAUX VALIDENT LA COMMANDE DE 11 RAMES

L'achat de onze nouvelles rames Regio2N vient d'être validé par la commission permanente du Conseil régional d'Occitanie. Elles seront destinées au réseau de TER ILO. Quelque 14,2 M€ sont consacrés à cet investissement, qui permettra de faire rouler des automotrices Alstom plus économes en énergie et fabriquées avec des matériaux recyclables. La Région prévoit 18 rames Regio2N à terme.

L'info à suivre

POLITIQUE

En 2024, Europe Écologie-Les Verts vise à un « élargissement », pour associer le plus grand nombre à ses combats. Et agrandir son électorat.

Vincent Coste

vcoste@midi Libre.com

Tout changer pour que rien ne change ? La phrase extraite du *Guepard*, le roman de Lamendusa, régulièrement mise à toutes les sauces, convient-elle pour résumer la convention nationale de refondation d'Europe Écologie-Les Verts, le 14 octobre dernier à Paris ?

« On bricole mais on ne change rien en profondeur », semblait acquiescer un parlementaire du parti, récemment et anonymement, dans les colonnes du *Figaro*. Un avis pas forcément, ni unanimement partagé.

En effet, cette convention, selon le souhait de Marine Tondelier, la secrétaire nationale d'EELV, ambitionnait de marquer la première étape d'une transformation majeure du parti. Où il est désolé, mais beaucoup question sur l'« élargissement ». Sont concernés les méthodes, les objectifs, les thématiques et la base d'adeptes, sympathisants compris, pas seulement les militants. Peut-être aussi pour oublier, ou éviter de répéter, nombre de po-

Les Écologistes : nouveau nom pour un nouveau départ



Marine Tondelier porte le nouveau nom sur les fonts baptismaux. © EELV

lémiques nées de déclarations de figures majeures du parti (les maires de Bordeaux, Lyon ou Poitiers, Sandrine Rousseau), à propos de sujets parfois improbables (les sapins de Noël, le barbecue, le Tour de France, le rappeur Médine). Des propos sur lesquels cadres et élus passent beaucoup de temps et d'énergie à s'expliquer et à se justifier.

Un nouveau nom, mais pas pour tout de suite...

« Nous nous sommes réinterrogés sur la façon d'associer le plus grand nombre aux thèses écologistes, avec des sympathisants davantage associés au processus », nous expliquait vendredi le Montpellérain Manu Reynaud, élu EELV à la Ville, adjoint au maire et président du groupe écologiste.

Avant de compléter : « Les modalités de participation diffèrent aujourd'hui. Nous ne sommes plus à l'époque du "Ou s'encarte". Il y a une volonté d'incarner une nouvelle étape, même s'il ne faut bien sûr pas se montrer dépréciatif avec les militants encartés. Mais l'idée reste d'associer le plus grand nombre à la cause. » Et, partant,

de gagner des électeurs au-delà des centres-villes des grandes métropoles, dans les campagnes comme dans les quartiers de banlieues.

Manu Reynaud en convient : « On sait où sont nos forces actuellement, mais notre message s'adresse à tous. Nous sommes quand même les plus grands amis et défenseurs des territoires, de la ruralité, nous sommes les meilleurs alliés du vivant. Nous le montrons, par exemple à Montpellier, avec les politiques que nous menons sur l'alimentation, sur l'eau, sur l'énergie. L'impact est là. Et, non, nous ne nous adressons pas seulement aux plus aisés. On peut expliquer et assumer la complexité. »

À partir de là, ne reste plus qu'à

changer de nom. Ce qui est acté. Enfin, presque. Disons qu'Europe Écologie-Les Verts sera rebaptisé Les Écologistes en février 2024, une fois que les militants auront entériné par un vote cette nouvelle appellation. Mais, nuance, les deux noms co-existeront jusqu'en juin, c'est-à-dire jusqu'au terme de la campagne pour les élections européennes.

Pas forcément très clair ni lisible, pour imposer une nouvelle identité. Manu Reynaud ne s'en formalise pas plus que ça : « De toute façon, quand on parle de nous, tout le monde dit les écologistes, non ? Et puis Les Écologistes, ce ne sera pas le nom d'un nouveau parti, mais une bannière derrière laquelle se fédérer. »

Après la démission de Norbert Meler, Marine Bordes est élue maire de Foix par le conseil municipal

ABONNÉS 



Norbert Meler passe officiellement la main à Marine Bordes, ce 3 octobre, et a reçu le galet de la ville en hommage. / MHD



Politique, Foix, Ariège

Publié le 03/10/2023 à 18:15 , mis à jour à 20:53

Marie-Hélène Degaugue

[Écouter cet article](#)

Powered by ETX Studio

00:00/04:43

À compter de ce mardi 3 octobre, Marine Bordes devient maire de Foix, après avoir été adjointe et première adjointe sous le mandat de Norbert Meler. Ce dernier avait annoncé, lors du conseil municipal du 12 septembre, qu'il démissionnait à mi-mandat, arguant que "c'était le moment de passer le témoin".

Elle était pressentie depuis plusieurs mois pour remplacer Norbert Meler au poste de maire de Foix. En effet, la rumeur laissait entendre que l'ancien instituteur devenu premier magistrat en 2014 n'achèverait pas son second mandat. Une information

entérinée le 12 septembre quand, lors du conseil municipal, Norbert Meler a annoncé sa **démission**, expliquant qu'il était temps de **laisser la main** aux générations suivantes.

Une nouvelle **élection** a donc dû se tenir ce 3 octobre. Sans surprise, la candidature de celle qui a été troisième adjointe en charge de l'éducation enfance jeunesse pendant six ans, puis première adjointe en charge des mêmes activités, des ressources humaines et de l'administration générale, a été portée par le groupe majoritaire Foix cap 2026, devant l'assemblée du conseil municipal réunie spécialement.



Marine Bordes reçoit l'écharpe de maire. Première femme à la porter à Foix. / MHD

Marine Bordes a été élue maire par 24 votes sur 27, avec deux votes pour Dominique Masset, liste Foix en commun.e, et un vote blanc.

"Le plus passionnant des mandats"

Les applaudissements ont fusé, tant depuis le public qui avait rempli la salle que de la part de l'assemblée. Le sourire aux lèvres - dont elle ne se départit jamais lors de ses déplacements - Marine Bordes a humblement donné la parole à Norbert Meler, l'ancien maire. Ce dernier a dit son "immense bonheur de passer le témoin à Marine Bordes. Je quitte le pouvoir après dix ans denses, et un pincement au cœur. (...) Être maire, c'est avoir une action au long terme, marquée par une relation quotidienne avec les concitoyens. C'est le plus passionnant des mandats de la République".

La nouvelle maire a pris la parole à son tour, pour son premier discours, ne manquant pas de saluer la candidature de Dominique Masset. "Je vous remercie pour ce vote, j'en mesure toute la responsabilité", a-t-elle assuré. Elle a ensuite rendu hommage à Norbert Meler, en lui donnant le galet de la ville, sur lequel est apposé le blason de Foix.



L'ancien maire Norbert Meler a voté avec le conseil municipal. / MHD

"Ma détermination, je la porte sur le collectif. Je m'appuierai sur deux colonnes : le travail et la mise en cohérence de la réflexion et de l'action. (...) Je suis une femme humaniste et progressiste", a-t-elle déclaré, ajoutant que "je diminuerai mon activité salariée" pour se consacrer au poste de maire, annonçant faire attention à la gestion du budget "avec une fiscalité raisonnable".

Entrée de Marie-Pierre Rousse

Il a ensuite fallu procéder aux votes des adjoints. Le groupe majoritaire a proposé une liste commune d'adjoints. Les membres du conseil municipal ont d'abord voté le nombre, soit huit, puis la liste. Celle-ci a été élue par 23 voix sur 27, avec 2 votes nuls et 2 votes blancs.

Jean-François Gavelle devient premier adjoint, Pascale Canal deuxième adjointe, André Péchin troisième adjoint, Mina Achary quatrième adjointe, Fabien Guichou cinquième adjoint, Elisabeth Clain sixième adjointe, Guy Loszach septième adjoint. Marie-Pierre

Rousse, conseillère municipale, occupe le huitième poste d'adjointe. Elle sera en charge de l'éducation, auparavant confiée à Marine Bordes.

Première femme maire à Foix

Pour rappel, Norbert Meler avait annoncé vouloir "rester à ma place de conseiller municipal et les décisions appartiendront au futur maire. Après je serai là, avec mon expérience et toujours avec le même enthousiasme". Il n'a donc pas brigué de poste d'adjoint, mais fera partie de la commission sociale, une place restant vacante après le départ de Marie-Pierre Rousse.



Dans le public venu en nombre, famille et amis de la nouvelle maire. / MHD

Les délégations au maire ont, enfin, été votées à leur tour. L'opposition représentée par Dominique Masset et Chloé Dallidet s'est abstenue, argumentant qu'il y avait trop de pouvoirs accordés au premier magistrat.

Le conseil municipal achevé, l'heure était aux embrassades et aux congratulations avec Marine Bordes digne mais émue. Foix, ville préfecture, compte désormais sa première femme maire.

Les réactions de l'opposition

Dominique Masset : "Je vous félicite. On voit enfin une femme maire de Foix. Je vous souhaite bon courage, je sais la charge que cela représente. J'ai un petit vœu, celui que nous puissions travailler en tant qu'élus de minorité en collaboration. Et non pas comme ce qui s'est passé avant..."

Jérôme Azéma : "C'est un honneur d'avoir fait de vous la première femme maire de Foix. La balle est dans votre camp (concernant une collaboration avec l'opposition, NDLR), mais qu'allez-vous faire de cette main tendue ?"

Marine Bordes élue maire de Foix



4 octobre 2023

Trois semaines après l'annonce de la démission de Norbert Meler de sa fonction de maire de Foix, le conseil municipal s'est réuni le 3 octobre pour procéder à la désignation de son successeur.

Comme cela été prévu, le groupe majoritaire a présenté la candidature de Marine Bordes, qui assurait l'intérim depuis la mi-septembre. Face à l'ex-première adjointe, Dominique Masset s'est également porté candidat au nom du groupe Foix en Commun.e.

Après un tour de scrutin à bulletin secret, Mme Bordes a recueilli 24 des 27 voix exprimées. Contre deux pour M. Masset et un vote blanc. Ce qui signifie que la nouvelle maire de Foix a recueilli au moins une voix parmi ses quatre opposants. Et le score de M. Masset laisse à penser que c'est plutôt dans les rangs du groupe Foix 2020 (M. Azéma et Mme Tribout pour Foix 2020) qu'il faut chercher. D'ailleurs Jérôme Azéma ne faisait pas mystère d'une « main tendue » à la nouvelle première magistrate. Laquelle a répondu qu'elle prendrait le temps de la réflexion...

Elue à 51 ans première femme maire de l'histoire de la cité comtale, Marine Bordes a ensuite fait procéder à l'élection du nouveau tableau des adjoints. Avec une nouvelle entrante : élue de la majorité, Marie-Pierre Rousse devient 8e adjointe et se verra confier les affaires scolaires.

L'observatoire régional de la parité d'Occitanie n'a pas manqué de féliciter la nouvelle maire, ce qui fait d'elle « la 46e femme maire d'Occitanie élue à mi-mandat et la 3e après Albi et Montauban à la tête d'une ville chef-lieu de département. Une grande faiblesse caractérise le poids de la représentation des femmes dans ces importantes municipalités ; en Occitanie aucune femme n'est maire dans les préfectures de plus de 100 000 habitants (Toulouse, Montpellier, Nîmes, Perpignan), ce que l'on peut regretter ». Mme Barèges dirige Montauban depuis 2001, et Stéphanie Guiraud-Chaumeil est maire d'Albi depuis 2014. On peut toutefois noter que Hélène Mandroux a été maire de Montpellier pendant dix ans (2004-2014).



La salle du conseil municipal était comble pour cette élection.



Accueil > Occitanie > Ariège > Foix > Foix : Marine Bordes devient maire en cours de mandat

Foix : Marine Bordes devient maire en cours de mandat

Gala Jacquin

4 octobre 2023 - 08:45

Ce mardi 3 octobre, Norbert Meler, a démissionné de ces fonctions de maire de Foix, dans l'Ariège, pour laisser place à Marine Bordes, sa première adjointe. Un passage de pouvoirs marquant pour l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie.



Marine Bordes devient la 46e femme maire en cours de mandat en Occitanie. © EBASCOL/Shutterstock.com

La [Ville ariégeoise](#) a désormais un nouvel édile. Ce mardi 3 octobre, [Norbert Meler](#), maire de Foix, a passé le flambeau à Marine Bordes, sa première adjointe. **Cette passation de pouvoir a eu lieu « au cours d'une période calme, dans une logique de transmission et pendant que les conditions sont réunies », selon l'ancien élu de la Ville.** Sa décision de céder sa place à Marine Bordes s'inscrit ainsi dans une volonté de préparer la génération suivante à prendre les rênes de la municipalité.

Cette transition illustre l'engagement de Norbert Meler en faveur de l'égalité des sexes. L'ancien édile étant également administrateur de l'Observatoire régional de la parité en Occitanie. Si cède sa place de maire de Foix, il ne disparaît pas complètement. En effet, Norbert Meler continue à exercer provisoirement sa fonction de président de l'Association des maires et des élus de l'Ariège.

L'élection de Marine Bordes honore l'égalité des sexes pour l'ancien maire de Foix

Après cette annonce, l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie a souhaité féliciter Marine Bordes pour son élection. **L'élue devient ainsi, la 46e femme maire en cours de mandat en Occitanie.** La nouvelle édile devient également la 3e femme à diriger une ville chef-lieu de département de la région, après Albi (Tarn) et Montauban (Tarn-et-Garonne).

De son côté, l'Ariège enregistre un grand nombre de femmes maires dans les zones rurales. **C'est le cas également à Pamiers, à Varilhes et maintenant**

Foix, avec la nouvelle maire, Marine Bordes. Cependant, l'observatoire reste préoccupé par la faible représentation des femmes dans les municipalités de grande envergure de la région. « Aucune femme n'est maire dans les préfectures de plus de 100 000 habitants (Toulouse, Montpellier, Nîmes, Perpignan), ce que l'on peut regretter », déplore l'organisme.

Enquête. Emmaüs : des communautés rebelles menacent de "faire sauter" la direction nationale >

[Actu](#) > [Occitanie](#) > [Ariège](#) > [Foix](#)

Ariège. Foix a une nouvelle maire après la démission de Norbert Meler

Quelques semaines après la démission de Norbert Meler, le conseil municipal de Foix (Ariège) a élu un nouveau maire mardi 3 octobre 2023. C'est Marine Bordes qui le remplace.



Marine Bordes s'est emparée de l'écharpe tricolore. (©Capture d'écran Facebook Jean-Michel Petiot)

Par **Fabien Hisbaccq**

Publié le [4 Oct 23 à 10:12](#)

[Voir mon actu](#)

★ [Suivre Actu Occitanie](#)

Il y a moins d'un mois, le 12 septembre 2023, il avait annoncé [sa démission à la surprise générale](#). **Norbert Meler**, 72 ans, décidait de laisser les clés de la **mairie de Foix (Ariège)** au beau milieu de son second mandat.

Le maire socialiste rassurait alors son conseil municipal en précisant qu'il n'arrêterait pas pour des raisons de santé, mais pour **passer le relais au cours d'une « période calme »**.

La première adjointe

Et le relais est bien passé. L'élection du nouveau maire s'est déroulée mardi 3 octobre 2023 dans la soirée. [Marine Bordes](#), qui était première adjointe jusqu'ici, hérite naturellement du fauteuil laissé libre.



Une élection apaisée

C'est Marine Bordes qui assurait l'intérim depuis le précédent conseil municipal et le groupe majoritaire avait ainsi logiquement présenté sa candidature, face à Dominique Masset (groupe Foix en Commun.e).

Une élection remportée haut la main puisque la nouvelle maire a réuni **24 voix sur les 27 exprimées** dès le premier tour.

La première femme maire de Foix

Marine Bordes, **51 ans**, est la **première femme à diriger Foix**. Une décision saluée par [l'Observatoire de la parité d'Occitanie](#). Puisque cette élection fait de Marine Bordes la 46^e femme maire de la région et **seulement la troisième, après Albi (Tarn) et Montauban (Tarn-et-Garonne)**, à la tête d'une ville chef-lieu de département.

L'Ariège montrée en exemple sur la parité

Par ailleurs, « l'élection de Marine Bordes renforce la position de **l'Ariège qui caracole déjà en tête au palmarès des femmes en politique** : un pourcentage de femme maire supérieur de plus de 5 points aux moyennes régionales et nationales ; des femmes maires certes

nombreuses en milieu rural mais aussi à Pamiers, Foix, Varilhes... (...) Une femme, Christine Téqui, à la présidence du Département, la parité à la représentation nationale avec l'élection de la députée Martine Fogier... »

37,3 %
la proportion de députés à l'Assemblée nationale, soit 215 femmes sur 577 sièges



L'âge moyen des députés est de 49 ans, contre 42,2 ans pour l'ensemble de la population française



L'alliance présidentielle détient 251 sièges à l'Assemblée nationale, loin de la majorité absolue, fixée à 289 députés

Éditorial
par Jean-Claude Souléry



Le retour de la politique

L'Assemblée nationale est une scène où s'évertuent les passions politiques. Avec fougue et talent. Dans les cris et la confusion. C'est selon les époques. Qu'une majorité écrasante de députés appartienne au même bord, comme ce fut souvent le cas sous la V^e République, et l'Assemblée nationale s'enfonce dans un toron démocratique. Qu'il n'y ait plus de majorité absolue, comme aujourd'hui, alors retentissent les cris et les invectives. Nos députés seraient-ils donc condamnés à être que des godolots ou des chiffonniers ? C'est pourtant ici, au cœur de la représentation du peuple, que doit se jouer l'essentiel du débat politique. Les parlementaires que nous avons librement élus sont les symboles et les acteurs de cette démocratie représentative. Ils votent les lois, ils décident des budgets, ils approuvent ou non le gouvernement, ils contrôlent la bonne marche des institutions, et sans eux, nous serions livrés depuis 1958 à un régime purement présidentiel. C'est-à-dire à un bon vouloir d'un seul homme, le Président. Ainsi faut-il se féliciter lorsque l'Assemblée nationale retrouve une partie de sa marge politique, lorsque s'y expriment des divergences, qu'on y entend des voix dissidentes, lorsqu'on amende ou rejette des projets gouvernementaux, lorsqu'on s'écoute et se répond, lorsque s'impose un vrai débat.

Pourtant, à l'heure de son premier quinquennat, le jeune Président Macron pensait avoir réalisé le rêve impossible d'en finir avec le civage idéologique gauche/droite qui sévissait à l'Assemblée nationale et appuyait sur une majorité de nouveaux députés qui ne savaient rien des voix et coutumes parlementaires. Tout accusé à transformer la vie publique française, sûrs et certains que les techniciens feraient mieux que les politiques du vieux monde, ces députés macronistes, l'argument macroniste, se sont installés sur les bancs de l'Assemblée en imposant dans le fond et dans la forme les recettes du nouveau monde. Cette illudition s'est durée qu'une législature.

Depuis les élections de la dernière et l'absence de majorité absolue, la chambre des députés est redevenue le parli politique où chacun défend ses idées – souvent très bien dans le désordre et le brouhaha. Est-ce un retour de l'ère arcant ? N'est-ce pas plus simplement la renaissance d'une vie démocratique qui, par long temps semblé figée ? Le retour de la politique à l'Assemblée et surtout les impasses qui sont apparus lors du débat sur les retraites ont été choisis de l'Etat à entreprendre mercredi cette réunion inédite de tous les leaders de parti pour casser les blocages et dégager d'hypothèses prioritaires – lesquelles s'immigrent l'autorité de la République à transition écologique ?

Retour au calme ? Il n'est vraiment pas certain que lors de la rentrée de l'Assemblée nationale, fin septembre, nous découvrirons comme par miracle des députés soucieux de serments et muets. La politique n'est jamais silencieuse.

« Il faut aller le plus possible vers les citoyens »

Yaël Braun-Pivet face à nos lecteurs

Elle souhaite une Assemblée nationale « la plus ouverte possible » et la « plus proche des citoyens ». Depuis son élection au perchoir, Yaël Braun-Pivet multiplie les visites dans les régions. Pendant deux jours, le quartier personnage de l'Etat est à Toulouse pour son « vingt-sixième déplacement » en un an, avec cette volonté : « Restaurer la confiance entre les citoyens et les hommes et femmes politiques ». Benoit dit que l'échange direct avec les lecteurs de notre journal organisé au siège de La Dépêche du Midi. La rencontre lui a donc donné l'occasion de s'exprimer sur les préoccupations des Français. Pendant plus d'une heure, nos lecteurs l'ont interrogée sur la vie chère, le climat, les retraites, les difficultés des élus locaux... Yaël Braun-Pivet n'a esquissé aucun thème tout en insistant sur sa volonté de réhabiliter l'image du travail parlementaire. « Depuis un an, l'Assemblée nationale remplit ses missions. Un tiers des textes que nous votons le sont à l'unanimité ». Et de regretter l'image parfois négative donnée par des débats houleux à l'Assemblée : « On ne retient que les moments agités. C'est une image trompeuse, déformée... » Interrogée sur l'actualité politique, Yaël Braun-Pivet est dite confiante

Bernard Giusti : Les Français sont très préoccupés par l'inflation. Un certain nombre de mesures ont été mises en place, mais nous considérons qu'on a eu plus de déclarations que de faits, en ce qui concerne l'alimentaire notamment. Aujourd'hui, il y a une vraie misère alimentaire. Beaucoup d'enfants, qu'allouez-vous mettre en place ?
Aujourd'hui la première préoccupation des Français, c'est le pouvoir d'achat. En 2017, c'était la question de l'emploi. Notre majorité a créé massivement des emplois, près de 2 millions. Cette préoccupation a fortement chuté. L'inflation est réapparue ces derniers mois en raison du contexte international profondément dégradé. La hausse des prix de l'alimentaire, de l'énergie, partout en Europe... nous avons réussi à mieux la contenir que d'autres, et nous essayons d'aider au mieux les Français pour que cette inflation reste supportable.

Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Quant aux présentes rencontres entre le président de la République et les chefs de partis : « Nous ne sommes pas d'accord sur tout mais je suis convaincu qu'il existe des sujets sur lesquels nous pouvons avancer ensemble. C'est difficile de créer du consensus mais nous sommes parfois parvenus durant cette première année... » Autre sujet d'actualité politique : la rencontre de Gérard Darmanin jugée par beaucoup d'observateurs comme un premier pas vers la présidentielle. Yaël Braun-Pivet qui n'était pas à l'origine pour ce rassemblement l'occasion de s'exprimer sur le sujet. « Je ne sais pas me projeter aussi loin, ça ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse, ce sont nos actions aujourd'hui. Etre présidente de l'Assemblée nationale telle qu'elle est composée depuis 2022 occupe suffisamment de mon temps... » Pas question d'amener la présidente de l'Assemblée sur le terrain de l'après-Macron.
Eric Berger

Concarnant les prix de l'alimentation, ce n'est pas le gouvernement qui les fixe et il n'est pas question de revenir sur cela. « Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix parce que je suis convaincu que ce sont les agriculteurs qui en paieraient le prix. Il faut impérativement que les distributeurs et les industriels jouent leur rôle, qu'ils ne margent pas aux dépens des consommateurs qui ont fait les frais. Je pense que l'action résulte du ministre de l'Economie paie. Elle continue à soutenir les plus fragiles, les accompagner par une action régionale pour les pouvoirs publics. Je vous rassure, l'inflation commence à baisser, j'espère que cette baisse va se confirmer, et peut-être même amplifier, de façon à retrouver un niveau soutenable pour toute la population.

Nolwenn Bouteur : Selon vous, quelle est la place de l'écologie dans le paysage politique actuel et dans les débats ?
L'écologie occupe une place centrale dans nos préoccupations, chez les jeunes mais pas uniquement. Et je pense qu'aujourd'hui, les Français ne contestent l'urgence à agir parce que le réchauffement climatique, on le vit dans notre chair. Pour moi, en matière d'écologie, il y a deux choses. D'une part, il faut être exemplaire à tous les niveaux. Au niveau individuel, dans nos modes de vie et de consommation, dans nos façons de vivre au quotidien, nous devons chacun faire des efforts. Au niveau de l'Etat, on nous dit que la France ne compte pas beaucoup dans les émissions globales. Mais tout compte ! La France doit être exemplaire en matière de transition écologique, de production d'énergie et de développement durable. C'est ce que l'on fait, pour avoir une production complètement décarbonée d'ici 2050. Avec la création de parcs éoliens offshore, dont le premier a été inauguré à Saint-Nazaire. En 2050, nous espérons avoir 50. On doit aussi être solide en matière de transition énergétique, les pays qui ont plus de difficultés. Nous devons être solidaires de leur transition écologique, les aider à la financer, faire des transferts de technologies etc. Nous avons une vraie responsabilité, et



Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, entourée de ses collègues députés lors d'une séance publique.

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix



La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, lors d'une séance publique.

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, lors d'une séance publique.

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, lors d'une séance publique.

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

Yaël Braun-Pivet : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix.
Francis Musard : Concernant le déroulement des débats qui ont précédé la réforme des retraites, comment avoient-nous pu mener des négociations en méprisant le premier syndicat de France, réputé réformiste et ouvert ?
Seconde question : au regard de l'évolution des salaires qui sont inférieurs à l'inflation, est-ce que des bas salaires compensés par des aides publiques, est-ce la bonne solution ? Ceci ne nous conduit-il pas à condamner les retraités de demain, notamment les salariés au smic, à des pensions qui n'excéderont pas le minimum vieillesse ?
Je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'aller vers le blocage des prix ; ce seraient nos agriculteurs qui en paieraient le prix

La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, lors d'une séance publique.



La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, lors d'une séance publique.

À mi-mandat, les femmes maires gagnent enfin un peu de terrain

POLITIQUE

Sur 127 communes qui ont changé de maire en Occitanie depuis 2020, 42 sont des femmes et 85 des hommes. Elles s'adjugent quelques grandes villes. Portrait de trois d'entre elles.

Yannick Povillon
ypovillon@midilibre.com

C'est toujours « à pas de fourmi », mais cela s'accélère. Doucement. Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire de la parité en Occitanie (lire l'entretien ci-dessous), a fait réaliser, pour la première fois, une évaluation du nombre de femmes maires dans la région à mi-mandat. Une façon de savoir si la place des femmes avait augmenté ou diminué. Depuis 2020, 127 communes ont changé de maire après l'élection de 2020. 42 femmes et 85 hommes ont été élus par un retour aux urnes. Soit à la suite du décès de l'édile ou d'une démission en grand nombre au conseil municipal nécessitant un retour aux urnes ou de la démission d'un maire, lassé par la fonction. Elles sont 19,99 % de femmes maires désormais, contre 19,04 % en 2020. Une légère progression « toujours trop lente », comme le regrette Geneviève Tapié. Qui entend s'accrocher à la loi sur le non-cumul des mandats pour favoriser une féminisation à la tête des exécutifs municipaux.

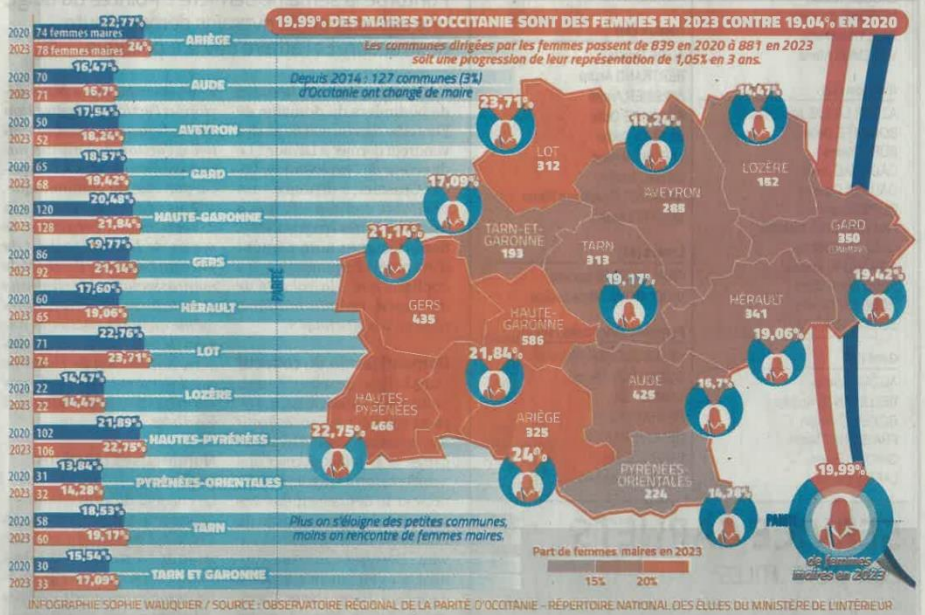
« Cheffe d'orchestre »

À Aramon dans le Gard, Pascale Prat promet que si c'était une femme qui avait été à la tête du dynamitage de la cheminée de la centrale, « elle serait tombée du premier coup », sourit-elle. Ancienne première adjointe de Jean-Marie Rosier, brutalement décédé en avril 2022, elle est élue maire de la commune : « Je

pensais ne pas être prête », confesse-t-elle mais elle relève le défi « par passion pour les citoyens, pour l'intérêt général ». À 63 ans, désormais retraitée, la maire avoue gérer la commune de 4 200 habitants « comme on gère un foyer. Je fais attention au budget, je ne fais pas de promesse que je ne peux pas tenir. La commune est bien équipée mais on constate un mauvais état général. Je fais des choses peut-être moins visibles et pourtant essentielles. » Rien de clinquant, de l'utile « pour conserver le patrimoine commun ». Selon Pascale Prat, une femme maire a tendance « à se remettre plus facilement en question, on s'appuie davantage sur nos équipes, on cherche davantage conseil. Je me vis comme une cheffe d'orchestre. »

« Optimiste avec les générations qui arrivent »

Le terme emprunté à l'univers musical revient systématiquement à la bouche des femmes maires. Catherine Montaron-Sanmarti l'emploie elle aussi. Elle a été élue maire de Lignan-sur-Orb, dans le Biterrois, après la dissolution du conseil municipal suite à la démission de nombreux élus. Elle a affronté et remporté une féroce bataille gagnée le jour de son anniversaire : « J'ai fait une campagne propre, j'ai tapé à toutes les portes et nous avons élaboré un programme réaliste. » Petite particularité au cours de cette élection, Catherine Montaron-Sanmarti était face à une autre femme, Claudie Ferrand-An-



drés : « Le rôle des femmes doit évoluer dans les conseils municipaux. Il faut arrêter de proposer les affaires sociales et la petite enfance aux femmes et l'urbanisme aux hommes. » Elle a proposé les affaires scolaires à un homme : « Je suis optimiste pour les générations qui arrivent, à la tête du conseil municipal des jeunes, j'ai proposé un binôme, un garçon et une fille. » Un signal en faveur de la parité même si elle reconnaît avoir vu « une évolution des mentalités ». Il n'empêche : sa première décision en tant que maire a été de rénover un logement municipal pour le transformer en habitation de secours pour une femme « ou un homme en difficulté familiale.

Je ne suis pas sûr qu'un homme en aurait fait sa priorité. »

« J'ai réorganisé les services »

C'est aussi ce qui fait que les femmes sont le plus souvent maires de petites entités, celles où il faut « être présente 24 h sur 24 », comme le souligne Pascale Prat. Édith Pugnet, elle, fait figure d'exception. Elle a été élue maire de Cabestany, dans les Pyrénées-Orientales, une commune de plus de 10 000 habitants, après que le maire durant 44 ans Jean Villa a décidé de passer la main : « C'était une passation en douceur, tout a été préparé. Il avait prévu de partir à mi-mandat mais il a voulu s'arrê-

ter plus tôt. » Elle aussi évoque le terme de « cheffe d'orchestre », explique cette inspectrice à l'aide sociale à l'enfance qui n'entend « laisser ni mon travail ni mon enfant. J'ai réorganisé les services en interne et demandé aux élus de prendre plus de place. » C'était à cette condition qu'Édith Pugnet entendait prendre la suite, elle qui fut élue pour la première fois conseillère municipale en 2008 : « Je savais que j'avais les compétences requises mais je savais aussi que je ne dirigerai pas comme un homme. » Elle avoue aussi qu'une femme au poste d'une commune aussi importante « doit appuyer son autorité, un homme n'a pas à le faire. Il est moins dans la jus-

tification. » Toutes ont dû « s'organiser » pour ceindre l'écharpe de maire mais aucune ne regrette son engagement : « Il faut sans cesse faire bouger les lignes car on vit encore dans un monde patriarcal », constate Édith Pugnet. « Il reste beaucoup de chemin à parcourir, mes opposants commentent encore la couleur de ma robe », souffle Catherine Montaron-Sanmarti. Quant à Pascale Prat, elle est persuadée qu'une femme « est plus pragmatique. On a un autre regard, on n'aborde pas les problèmes de la même façon. » En tout cas, elles font de moins en moins, depuis l'évolution de la loi, de crise de légitimité. Et c'est déjà une belle avancée.



Pourquoi certaines villes changent de maire

SCRUTIN 127 communes ont changé de maire en Occitanie depuis leur élection en 2020. Un renouvellement qui a bénéficié à 42 femmes et 85 hommes. On parle beaucoup de ces élus qui ont cessé leur mandat en lien avec les montées des violences, comme l'a douloureusement rappelé la démission du maire de Saint-Brévin, Yannick Morez. Si la montée de la violence est une réalité, les raisons les plus fréquentes sont toutefois : le décès du titulaire, sa démission pour cause de cumul de mandat ou de passage de témoin à mi-mandat ou même d'usure face à la charge... Dans certains cas, plus rares, la justice peut prononcer son inéligibilité. Cela peut conduire jusqu'à un retour aux urnes à la suite de la décision de la justice administrative. Et enfin, un cas que l'on retrouve assez fréquemment : la démission en masse du conseil municipal à cause de dissensions. Dans ce dernier cas, le préfet doit convoquer de nouvelles élections.

L'entretien



C. Tapié, présidente de l'Observatoire de la parité
« On ne peut pas attendre 2060 »

Quel bilan tirez-vous de votre étude ?

On voulait savoir si le nombre de maires femmes avait évolué depuis l'élection 2020 et on l'a fait car on entend deux petites musiques qui voudraient que l'on revienne un peu en arrière. La première, c'est le découragement des maires qui ne voudraient plus s'engager et qui pousse la seconde : celle qui voudrait que l'on revienne sur la loi sur le non-cumul des mandats.

Vous n'y êtes pas favorable ?

Oh non ! Si on met le doigt dans cette souricière, si on cède sur le non-cumul en disant qu'on doit pouvoir être maire et parlementaire, alors on reculera sur d'autres lois. La loi sur le non-cumul des mandats a été un accélérateur de la place des femmes dans les mandats de maire. Revenir sur la loi, c'est revenir sur tout ce qui a été fait en matière de parité.

Votre étude montre qu'un tiers de femmes ont été élues maire

sur les 125 qui ont laissé leur poste ?

Oui, cela progresse quantitativement, mais cela reste une progression de seulement 3 %. À ce rythme, on n'aura pas de parité complète avant 2060. Et on ne peut pas attendre 2060. Après, l'autre bonne nouvelle, cela progresse qualitativement, on constate que des femmes sont élues sur de plus grosses communes. Mais tout cela reste une progression à pas de fourmi.

Comment expliquez-vous cette progression ?

Il y a de nombreux facteurs mais on constate qu'un maire, qui a souvent le choix entre deux dauphins pressentis, va choisir de féminiser pour éviter d'arbitrer. Ou on cherche une femme pour faire consensus pour éviter des conflits internes. Et c'est le non-cumul qui a permis cela. Et le maire qui veut devenir député peut toujours rester conseiller municipal. C'est une loi sur la démocratie et je vois qu'on essaye de grignoter. Moi je suis très vigilante.

Que pouvez-vous faire pour accélérer la parité ?

Le seul moyen, c'est de porter cette question au niveau européen. Nous demandons qu'il y ait une directive européenne et que la parité s'applique dans tous les exécutifs, les intercommunalités y compris, car c'est là où cela fonctionne le moins. Pour avancer, il faut légiférer. On ne discute plus au niveau national mais au niveau européen. Nous portons l'affaire en nous alliant avec l'Allemagne. Car on se bat avec un stylo contre des bazookas. Il faut changer de rythme et obtenir cette directive qui s'imposera au-dessus des lois nationales.

Les mentalités évoluent-elles ?

Lentement. Mais l'importance que des femmes soient autour de la table est fondamentale. S'il y avait des femmes au Conseil de défense, cela marcherait mieux. C'est ça l'objectif, pas pour embêter les messieurs qui veulent faire de la politique. C'est un enjeu de société.

TÉMOIGNAGES. Dans le Lot, 23,71% des maires sont des femmes

ABONNÉS 



Sylviane Tison (à gauche) est maire de Belmont-Sainte-Foi et Marie-Laure Le Fourn (à droite) est maire de Cabrerets. / DDM Aouregan Texier



Politique, Société, Lot

Publié le 18/06/2023 à 14:14

Aouregan Texier

[Écouter cet article](#)

Powered by ETX Studio

00:00/04:51

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie vient de sortir un rapport sur le nombre femmes au poste de maire dans la région. Le Lot est plutôt bon élève avec 23,71% de mairesses. Deux d'entre elles témoignent.

23,71. C'est le pourcentage de femmes qui sont maires d'une commune dans le Lot, selon un rapport de l'Observatoire régional de la parité, sorti en juin 2023. Sur 312 communes, seules 74 sont dirigées par des femmes à mi-mandat. En trois ans, sept communes ont changé de maires et trois ont élu une femme (**Goujounac**, **Cambes** et

Camburat - la première suite au décès de l'ancien maire et les deux autres en raison de démission). Une parité qui progresse, mais qui reste encore trop timide. "Il faudra encore patienter trois mandats pour atteindre la parité dans le corpus des maires à l'horizon des années 2060", souligne Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie.

A lire aussi : "On était là pour défendre la fonction de maire", des élues Lotoises ont fait le déplacement à Saint-Brevin

Dans le Lot, les femmes maires sont souvent à la tête de petites communes - hormis Dominique Bizat, élue à Saint-Céré et ses 3 479 administrés. Sylviane Tison est maire de Belmont-Sainte-Foi, avec 140 habitants. De son côté, Marie-Laure Le Fourn dirige la commune de Cabrerets, soit 230 résidents. L'une enchaîne son deuxième mandat, et l'autre est élue pour la première fois.

"Les femmes sont plus courageuses"

En 2014, Sylviane Tison est élue au conseil municipal de Belmont-Sainte-Foi. Elle est deuxième adjointe. "Ça m'intéressait de m'impliquer dans la vie de la commune", explique-t-elle. En septembre, elle prend le poste de maire par intérim. L'ex-maire est écarté de la vie politique pour des soupçons d'atteintes sexuelles. Il sera condamné à **5 ans de prison avec sursis** en 2018 par la cour d'Assises du Lot. Une entrée en matière difficile pour Sylviane. Elle sera élue maire en 2015. "Cela a été compliqué. J'ai été prise à partie car j'avais soutenu les plaignantes", regrette la maire. Elle a été agressée trois fois au bureau de vote. Mais celle qui est aujourd'hui âgée de 70 ans ne se décourage pas.

En 2020, elle se représente, soutenue par son équipe municipale. Parfois, sa légitimité est encore questionnée. "Un homme refusait de me donner ses papiers, sous prétexte que j'étais une femme. Je lui ai dit que c'était dommage car c'est moi qui allais les signer", plaisante-t-elle. Ce genre de remarques, ça ne lui fait pas peur. Bien au contraire. "Je trouve que les femmes sont plus courageuses dans les prises de paroles et de votes", glisse Sylviane Tison. La parité, c'est une notion qui lui tient à cœur. Dans son conseil municipal, 6 hommes sont élus pour 5 femmes. "Ce serait important qu'il y ait la parité. Pour le moment, c'est obligatoire dans les communes de plus de 1 000 habitants. Il

faudrait aller plus loin", assure la maire de Belmont-Sainte-Foi. Soit l'instaurer dans les petites communes.

"L'équilibre est dans les personnalités et non dans le sexe"

Marie-Laure Le Fourn, maire de Cabrerets depuis 2020, estime que la parité est difficile à atteindre dans les petites communes. "C'est déjà compliqué de trouver 11 élus", s'amuse-t-elle légèrement. Dans son conseil municipal, 4 femmes siègent pour 7 hommes. Pour elle, au-delà de la parité, il faut trouver un équilibre. "On a des sensibilités différentes entre une femme et un homme. C'est bien d'avoir les deux, cela permet une dualité", assure la maire. En plus d'elle, ses 3 élus ont de fortes personnalités : l'une est agricultrice, l'autre infirmière avec une carrière militaire et l'autre professeure qui a exercé dans le milieu carcéral. "Je n'ai pas le sentiment que les femmes s'écrasent par rapport aux hommes, ou l'inverse. De toute façon, ce qui m'importe, c'est que les gens soient compétents. L'équilibre est dans les personnalités et non dans le sexe", affirme Maire-Laure Le Fourn.

Quand on lui parle du ratio de 23,71% de femmes élues maires dans le Lot, cela l'étonne légèrement. "C'est peu. Je n'avais pas le sentiment que c'était aussi peu", glisse-t-elle. Son expérience à la tête d'une commune est positive. De là à briguer un deuxième mandat ? Trop tôt pour le dire.

La parité chez les maires : le Lot est bon élève

Si 23,71% de femmes maires dans le Lot peut sembler peu, à l'échelle de l'Occitanie, cela est un bon chiffre. En effet, le département se classe juste derrière l'Ariège (avec 24%). La moyenne régionale se situe autour des 19,99%. Soit trois points de retard derrière la parité. Même si le rapport de l'Observatoire régional de la parité souligne que tous les départements progressent. "Toutefois, dans l'Union européenne, la France fait partie des pays où les femmes sont le mieux représentées dans les conseils municipaux", conclut l'enquête. Le chemin est encore long, mais la parité semble sur la bonne voie.

NÎMES

ALÈS-CÈVENNES

BAGNOLS-UZÈS

BEUCAIRE

CAMARGUE



LIRE LE MAGAZINE



 Me connecter 



Sujet sensible, le cumul des mandats n'est pas un sujet tabou. L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie s'en préoccupe.

Présidé par Geneviève Tapié, l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie poursuit une action engagée en 2000 en Languedoc-Roussillon et, par son extension en Midi-Pyrénées, ouverte en 2016 à l'ensemble de la région Occitanie.



Une urne nîmoise (Photo Anthony Maurin).

Cette action est fondée sur un constat : les femmes sont encore sous-représentées dans les lieux de pouvoir, tant politiques qu'économiques. Elle s'appuie sur une conviction : de nouvelles avancées peuvent être réalisées. Elle se manifeste par un engagement : œuvrer collectivement pour que progressent la perception des disparités et leur effacement progressif par les lois, actuelles et futures.

En prétendant que les maires "*peuvent donner du souffle au Parlement, en leur permettant d'y siéger par exemple*", ou en qualifiant aujourd'hui l'interdiction de cumul d'un mandat parlementaire avec une fonction électorale locale (maire,

présidents de conseil départemental ou conseil régional) de "*funeste erreur*", d'abord, Karl Olive (député Renaissance) le 8 avril, récemment suivi de François Rebsamen (maire socialiste de Dijon) fustigent ensemble, selon Geneviève Tapié, une promesse du candidat François Hollande entrée en vigueur le 31 décembre 2016.



Photo DR Région Occitanie

À cette date, 100% des parlementaires en situation de cumul avec une présidence de conseil général ou régional étaient des hommes. L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie avait alors estimé que le principe de non-cumul des mandats, ajouté à la loi sur la parité, représentaient une opportunité formidable pour féminiser la vie politique.

Preuve est faite en Occitanie ! La situation exceptionnelle de la Région confirme l'étude d'impact qui démontre que mathématiquement le non-cumul facilite l'accès des femmes à la tête des exécutifs locaux. Après les élections régionales et départementales de juin 2021, le poids des femmes placées au commandement dans ses quatorze collectivités renouvelées s'élève à 43 %.



Françoise Laurent-Perrigot, présidente du Département (Photo : Anthony Maurin)

Ainsi, l'Occitanie concentre la présence d'une présidente à sa tête ; cinq femmes y dirigent (en Ariège, dans l'Aude, le Gard, la Lozère et les Pyrénées-Orientales) cinq de ses treize Départements (soit un quart des effectifs nationaux). L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie engagé depuis 2018 dans une action franco-allemande avec l'Académie européenne pour les femmes en politique et dans l'économie, l'EAF, Berlin, rappelle leur déclaration commune signée le 26 mars 2022 à Foix (Ariège).

Ce texte préconise, parmi ses huit recommandations pour faire avancer la parité, *"la poursuite de la réflexion sur le principe de non-cumul des mandats et des fonctions"*, en France et en Allemagne.

Le principe de non-cumul, s'il permet une meilleure répartition des responsabilités, libère des places non seulement pour des femmes, mais aussi pour d'autres hommes. Il favorise en soi la démocratie.

Pour la présidente Geneviève Tapié, *"autant de raisons supplémentaires d'impliquer l'Observatoire dans la future réforme institutionnelle, mais aussi d'apporter une très grande vigilance quant aux projets de remise en cause du non-cumul, voire de la parité."*

Anthony Maurin

OCCITANIE / POLITIQUE

Carole Delga tisse des liens et tend la main aux maires d'Occitanie

COLLECTIVITÉS

800 édiles ont participé, le 9 mai à Montpellier, à une journée de rencontres. L'occasion pour les élus locaux d'exprimer leurs difficultés et à la présidente de Région de leur proposer du soutien, tout en promotionnant son action en Occitanie en se démarquant, à gauche, de la Nupes.

Réélue en 2021 à la tête de la Région Occitanie, Carole Delga, à qui le mundillo prête des ambitions nationales, continue de jouer la carte fédératrice pour préparer l'avenir.

Huit mois après avoir initié les Rencontres de la gauche dans l'Aude, l'élue socialiste qui veut reconstruire cette grande famille politique sur des bases sociales démocrates en prenant de vitesse la Nupes, vient de réunir les maires. Pas juste ses amis mais les édiles de tout bord dont 800 côté Languedoc-Roussillon, ont participé mardi 9 mai* à Montpellier à une journée riche en échanges et opportunités.

Objectif affiché ? Permettre aux élus locaux de se rencontrer, faire part de leurs problèmes et autant que possible y répondre grâce aux dispositifs de la Région. « Le con-



Carole Delga aux côtés de Michaël Delafosse, Jean-Marc Vayssouze-Faure et Hubert Vialatte.

texte mondial est complexe, la fonction de maire est exigeante. Vous êtes de plus en plus sollicités, parfois victimes de violences. Vous n'êtes pas seuls ! », rassure d'emblée Carole Delga à la tribune de l'Arena face à 800 élus. Et Michaël Delafosse (PS), premier magistrat de Montpellier, d'insister sur leur utilité. « Au-delà des "y'a qu'à, faut qu'on", les maires, eux, se retroussent les manches. »

1 001 requêtes des maires
Si certains édiles, écœurés par le travail à fournir et le manque de considération, ont jeté l'éponge, ceux qui tiennent bon croulent sous les requêtes. Certaines touchent au personnel. À Villeneuve-lès-

Maguelone, Véronique Négret (DVG) ne parvient pas à fidéliser ses policiers municipaux. « J'en recrute deux, trois par tent. » À Vallabrègues, le maire garçois aimerait un « pool de remplaçants » pour pallier les arrêts maladie des secrétaires de mairie. D'autres édiles sont préoccupés par la désertification médicale. La première adjointe à Paulhan réclame un « soutien face à l'isolement » qu'engendrent les problèmes de santé mentale. Un maire aveyronnais alerte sur les menaces qui planent sur l'hôpital de Decazeville. « Il n'est pas question qu'il ferme ! », assure Carole Delga qui rappelle que la Région recrute des soignants dans les zones en tension et ou-

vre des maisons de santé. Dans les hauts cantons de l'Hérault, on s'inquiète des incendies. « Il faut entretenir les pistes forestières », clame Bernard Jahnich, l'édile de Saint-Jean de la Blaquière, tandis que son homologue Francis Cros, de La Salvetat-sur-Agout, aimerait que « la filière bois énergie soit mieux valorisée ». Du côté de Salzac (Gard), on salue la réouverture en août 2022 de la ligne de la rive de droite du Rhône. Mais Sophie Guigue aimerait plus de cadences : « Il n'y a qu'un TER par jour entre Pont-Saint-Espirit ou Bagnols-sur-Cèze et Nîmes ». Ce sera chose faite en 2026 « après les travaux », promet Carole Delga. D'autres sont embourbés

dans les normes environnementales. Tandis qu'au Graudu-Roi, Robert Crauste se demande « comment la Région va protéger le trait de côte », le maire de Loupian, Alain Vidal, peste contre la loi Littoral qui « bloque [ses] projets photovoltaïques ». Quant à Brigitte Vandemeulebroucke, son homologue de Carsan (Gard) s'interroge sur « l'implantation d'un futur EPR près de la centrale du Tricastin »

La Nupes en ligne de mire
Autant de sollicitations qui seront l'occasion pour Carole Delga de mettre en lumière sa politique mais aussi ses divergences vis-à-vis de la Nupes. La présidente de Région rappellera qu'elle est favorable au « mix énergétique » et qu'elle « refuse le dogmatisme » sur les transports. « Nous aurons l'avion vert dans 10 ans et en 2024 le premier avion électrique 19 places fabriqué ici ». Pas question non plus de transiger sur les LGV. « Nous sommes la région la plus enclavée, il faut relier les gens sinon c'est l'assimilation à résidence, le sentiment d'enfermement à sa condition sociale », rétute-t-elle.

Tandis que la croissance démographique commande de créer 25 000 emplois annuels pour faire baisser un taux de chômage régional toujours élevé (8,8%), Carole Delga défend la « croissance en conscience » : produire toujours plus tout en limitant son empreinte carbone. Un vrai défi.

Rémy Cougnenc
*Puis jeudi 11 mai à Toulouse

Cumul des mandats : vigilance en vue d'un possible retour

DÉMOCRATIE

L'Observatoire de la parité se montre vigilant sur un éventuel retour au cumul des mandats. Celui-ci aurait de lourdes conséquences sur l'accès des femmes aux fonctions politiques de premier plan.

L'argument est vieux comme le monde. En qualifiant l'interdiction de cumul d'un mandat parlementaire avec une fonction élective locale (maire, président de conseil départemental ou conseil régional) de « funeste erreur », de nombreux élus LR ou

Renaissance comme Karl Olive (majorité parlementaire) reprennent à leur compte le procès d'antan en déconnexion pour celui ou celle qui ne cumulerait pas deux mandats successifs.

Un argumentaire immédiatement renversé par Geneviève Tapié, présidente et fondatrice de l'Observatoire de la parité d'Occitanie. « Faire un métier à temps plein étant déjà chronophage, comment en cumuler deux d'affilée ? Et puis cela pose certaines questions éthiques », pointe-t-elle en évoquant la possibilité de conflits d'intérêts. Mais surtout, c'est perdre de vue que « 100 % des parlementaires en situation de cumul avec une présidence de Conseil départemental ou régional étaient des hommes » souligne Geneviève Tapié.

C'est justement ce que pointe l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, qui avait très tôt estimé que le principe de non-cumul des mandats, ajouté à la loi sur la parité représentaient « une opportunité formidable pour féminiser la vie politique ».

L'Occitanie, un exemple à suivre ?

Depuis l'entrée en vigueur de cette loi en 2017, un bilan semble pouvoir être tiré. Et il apparaît plutôt positif. De fait, la situation satisfaisante de la région Occitanie confirme l'étude d'impact qui démontre que mathématiquement le non-cumul facilite l'accès des femmes à la tête des exécutifs locaux. Après les élections régionales et départementales de juin 2021, « le



« Seuls 37,3% des sièges de l'Assemblée nationale sont occupés par des femmes », selon Geneviève Tapié. PHOTO DR

« poids des femmes placées au commandement dans ses quatorze collectivités renouvelées s'est élevé à 43 % » pointe Geneviève Tapié. Ainsi, l'Occitanie concentre depuis la présence d'une présidente à sa tête, puis cinq femmes y dirigeant cinq de ses treize Départements. Soit un quart des effectifs nationaux.

Une belle poussée qui ne doit toutefois pas masquer qu'à l'heure actuelle « ce sont surtout dans les petites communes (< de 1 000 habitants) où les femmes sont en nombre. Soit là où les enjeux de pouvoirs sont le plus éloignés » regrette Geneviève Tapié.

Jérémy Pennors

LE GRAND ENTRETIEN

Toutes les semaines dans *La Marseillaise*, nous invitons une personnalité des départements du Gard ou de l'Hérault à répondre à nos questions. Ce vendredi, Geneviève Tapié, présidente et fondatrice de l'Observatoire de la parité d'Occitanie, fondé en 2000 au lendemain du vote de la première loi sur la parité. Elle revient sur les principales avancées et les combats qui restent à mener.

Entretien réalisé par Amélie Coursaud

Geneviève Tapié : « En Occitanie la situation est exceptionnelle »



LES RETRAITES

La Marseillaise : Comment se positionne l'Observatoire sur la question des retraites ?

Geneviève Tapié : Les femmes perçoivent en moyenne des pensions inférieures de 40% à celles des hommes et partent à la retraite plus tard. La réforme devrait donc en toute logique s'attacher à corriger ces inégalités. Il n'en est rien. L'Observatoire de la parité d'Occitanie demande que le projet soit revu pour compenser les inégalités de genre et non les accroître. Nous appelons la Première ministre à suivre les leçons de son homologue islandaise, Katrín Jakobsdóttir, sur la parité. Son Parlement est le plus féminisé d'Europe (47,6% d'élus). Le taux d'emploi des Islandaises est de 77,5% contre 67,75% dans la zone euro et le congé parental est pris quasiment à parts égales entre les parents.

RÉGIONS ET MAIRIES

La Marseillaise : Comment a évolué la parité aux élections municipales et régionales ?

G.T. : Au départ, la parité s'appliquait uniquement à la composition de la liste. Chaque fois, les résultats étaient mitigés : ce système ne fonctionnait pas dans la composition de l'assemblée. Nous avons donc proposé d'instaurer une parité alternée, c'est-à-dire un homme-une femme, une femme-un homme, où on est arrivé à des résultats satisfaisants. Mais l'exécutif, lui, n'était toujours pas paritaire... Il a donc fallu faire une seconde proposition. Désormais, que ce soit dans les conseils régionaux comme dans les conseils municipaux, les assemblées et les exécutifs sont paritaires. Sauf dans les communes de moins de 1 000 habitants, qui ne sont pas sous contrainte légale. Reste cependant un bastion à conquérir sur les scrutins de

liste : les têtes d'exécutif. C'est-à-dire les maires. En France, il n'y a que 20% de femmes maires, dont 75% dans des petites communes sans moyens où les hommes cèdent la place parce qu'ils les considèrent sans pouvoir.

Comment œuvrez-vous à l'instauration d'une contrainte légale en faveur de davantage de femmes maires ?

G.T. : Ce n'est pas la peine de continuer à se battre au niveau national, car on n'y arrivera pas. On a donc employé la méthode qu'avaient employée les fondateurs de l'Europe : on s'est tourné vers l'Allemagne. On a créé un partenariat avec l'Académie européenne des femmes en politique et dans l'économie de Berlin. Ensemble, nous faisons des propositions à la commission européenne pour la pousser à faire une directive qui s'imposerait à tous les États membres.

ASSEMBLÉE ET DÉPARTEMENTS

La Marseillaise : Comment évolue la part des femmes à l'Assemblée nationale ?

G.T. : La parité est simplement incitative : si vous ne présentez pas X% de candidates, vous avez des pénalités. Du coup, au moment où la loi sur la parité a commencé à être appliquée, le nombre de candidates aux élections législatives et le nombre de députées n'ont quasiment pas augmenté, parce que les partis politiques préféraient payer... Ce qu'on est parvenu à faire, c'est augmenter le poids de la pénalité : actuellement, si vous ne présentez pas 50% de candidates, vous avez une retenue de 75% sur la dotation de l'Etat. Ça a bien fait avancer les choses. Sachant qu'en même temps, la culture de la parité a infusé dans l'opinion publique, qui a poussé les responsables politiques à placer des femmes à des postes de responsabilité.

Dans les Départements, la proportion de femmes élues est passée de moins de 1% en 1958 à plus de 50% en 2015...

G.T. : C'est l'effet de la loi de 2013, qui impose un binôme homme-femme dans chaque canton. Au départ, on avait proposé que les Conseils généraux, comme ils s'appelaient encore à l'époque, soient élus à la proportionnelle. L'Assemblée des Départements de France s'y est opposée au prétexte que c'était un mode de scrutin trop déconnecté des électeurs et des territoires. On a donc proposé un système qui allie à la fois la parité et l'ancrage territorial : c'est le fameux système du binôme. Dès lors, ces assemblées qui étaient les moins féminisées de la République sont devenues les plus féminisées de France, avec une parité parfaite.

L'EXCEPTION OCCITANE

La Marseillaise : Peut-on parler d'une spécificité occitane s'agissant de la représentation des femmes en politique ?

Geneviève Tapié : Oui, il y a incontestablement une situation exceptionnelle en Occitanie, car contrairement à la moyenne de ce qu'on observe en France, les femmes sont au plus haut niveau du commandement : il y en a une à la tête de la Région et cinq aux commandes d'un des 13 Départements (Aude, PO, Lozère, Ariège et Gard).

Pensez-vous qu'il y a eu un effet d'entraînement de l'élection de Carole Delga [présidente de Région élue en 2016 et largement réélue en 2021, Ndir] ?

G.T. : Je pense qu'elle a permis de dénouer un certain nombre d'appréhensions et aussi de donner le courage et l'audace aux femmes de se présenter et de persévérer. Car chaque fois, c'est un combat.

En revanche du côté des femmes maires, l'Occitanie ne se distingue pas...

G.T. : Non. Si l'on tient compte des chiffres sortis des urnes, la région est même 1,5 point en dessous des statistiques nationales, déjà faibles (20% de femmes maires en France). On est en train de travailler pour faire un point à mi-mandat sur les femmes maires en Occitanie.



Quelques-unes de plus ont été élues à l'occasion d'une démission, d'un décès, d'un changement de majorité, etc. Mais ce qui ne change pas, c'est qu'elles sont toujours élues dans des petites communes. Comme si les responsables politiques de sexe masculin se désintéressaient des petites communes pour se consacrer à des mandats qu'ils jugent plus intéressants. Ce qui me conforte là-dedans, c'est que dans les intercommunalités, qui ne sont pas soumises à contrainte légale, il y a un déficit de représentation des femmes dans les assemblées, mais aussi dans les exécutifs de ces assemblées, où le déficit est encore plus important et dans les présidences de ces intercommunalités, où là, le déficit est carrément énorme.

ACTE 2 DE LA PARITÉ

L'Observatoire réclame un acte 2 de la parité, de quoi s'agit-il ? Aujourd'hui, les femmes sont représentées à peu près dans toutes les assemblées. C'est une bonne chose, mais au-delà du nombre d'élues se pose la question de la parité qualitative. L'acte 2 de la parité doit consister, pour l'essentiel, à régler le partage du pouvoir par l'accès des femmes aux plus hauts niveaux de décision. C'est ce à quoi nous travaillons avec nos collègues allemandes et avec l'appui de la commission européenne.

Biterrois : mercredi 8 mars, des animations diverses pour une journée aux accents féminins et féministes



Les "Rosie" biterroises sont de toutes les manifestations. /MB

Société, Béziers, Valras-Plage

Publié le 07/03/2023 à 15:40

[Écouter cet article](#)

Powered by ETX Studio

00:00/01:55

Voici quelques rendez-vous sur Béziers et le Biterrois organisés dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

[...]

Au lycée Henri-IV de Béziers. Pour la journée internationale des droits des femmes, Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, donnera une conférence au lycée Henri-IV de Béziers, de 14 h à 16 h, sur le thème "Les femmes et la politique : une conquête ?" À destination des élèves de Terminale suivant l'enseignement de spécialité Droit et grands enjeux du monde contemporain.

Aux élections, les femmes sont candidates "dans des circonscriptions ingagnables", dénonce l'observatoire de la parité d'Occitanie

Publié le 05/02/2025 à 11h46

Écrit par Lauriane Nembrot



Dans la salle des quatre colonnes à l'Assemblée nationale, Paris, 3 mai 2018. © VINCENT ISORE / MAXPPP

Un rapport remis en décembre 2022 pointe du doigt le manque de femmes en politique. L'observatoire régional de la parité d'Occitanie lance un appel pour plus d'inclusion et de représentativité. L'instance plaide pour un "acte II" de la parité.

Elisabeth Borne, première femme cheffe du gouvernement, une première depuis trois décennies. Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, un fait sans précédent. Carole Delga, présidente de la région Occitanie élue depuis 2016. Là encore, une performance qui a fait date.

À ce jour, ces trois femmes de pouvoir occupent trois postes à haute responsabilité politique. Pourtant, la vie politique française est encore bien loin de la parité et reste majoritairement masculine. C'est

notamment ce que relève un rapport rendu par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) le 14 décembre 2022.

Pour un "acte II" de la parité en politique

Dans ce même rapport, le HCE dresse un état des lieux de la parité en politique. Pour y parvenir, tous les lieux de pouvoir au niveau national ont été passés au crible. Selon l'instance, les lois sur la parité en politique ont permis des "progrès considérables" depuis 1999.



Carole Delga, Présidente PS de la région Occitanie • © FTV

Mais près de 25 ans après, le bilan est mitigé. *"Ce processus s'essouffle"*, remarque le HCE, qui a présenté des préconisations *"tant sur le plan constitutionnel, législatif et réglementaire que culturel"*. Objectif : *"mener un acte II pour la parité"*.

Cette demande est aujourd'hui reprise par l'observatoire régional de la parité d'Occitanie, basé à Montpellier. *"Il est temps de mettre en place un acte II de la parité !"*, martèle l'instance dans un communiqué publié samedi 4 février.

L'ensemble des formations politiques les présentent systématiquement dans les 100 circonscriptions les plus défavorables.

Rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

Perdus d'avance

Mais d'autres conclusions du rapport interpellent. Malgré un nombre record de femmes candidates aux élections législatives de 2022, le HCE a relevé une stagnation de la proportion d'élus. Seules 215 femmes ont été élues députées lors du dernier scrutin, représentant ainsi 37,3% des parlementaires siégeant à l'Assemblée nationale. Et cela n'est pas dû au hasard. Selon l'enquête du HCE, *"l'ensemble des formations politiques les présentent systématiquement dans les 100 circonscriptions les plus défavorables."*



Haut Conseil à l'Égalité

il y a environ 7 mois



Renouvellement politique : le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes regrette une #parité loin d'être atteinte.

☒ Ni aux postes clés du gouvernement

☒ Ni à l'Assemblée nationale

☒ Ni dans les cabinets ministériels... Voir plus



"On connaît bien ces procédés", fustige de son côté Geneviève Tapié dans un communiqué. Pour la présidente de l'observatoire régional de la parité d'Occitanie, "on positionne les postulantes dans des circonscriptions ingagnables. Ailleurs, les hommes cèdent essentiellement la place de maire dans les petites communes sans moyen".

Partant de ces constatations, l'observatoire plaide pour de vraies politiques de lutte contre le sexisme. Selon l'instance, "combattre le sexisme aujourd'hui, c'est d'abord reconnaître que le déficit du partage du pouvoir est bien l'élément constitutif à la levée des freins qui gangrènent l'expression de notre démocratie".

#politique #femmes #société #social
#économie



Une petite sélection des actions menées par des femmes du Fil Rouge.

[...]

Geneviève TAPIÉ, Présidente de l'Observatoire Régional de la Parité d'Occitanie.

Après un « Budget vert » en Occitanie, l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie réclame un « Budget sensible au genre » : comme à Vienne en Autriche, au Gouvernement régional de Berlin ou encore en France, à Strasbourg ou à Lyon.



Montpellier, le 17 décembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après un « Budget vert » en Occitanie, un « Budget sensible au genre » : comme à Vienne en Autriche, au Gouvernement régional de Berlin ou encore en France, à Strasbourg ou à Lyon.

Pour la troisième année consécutive la Région vient de compléter la présentation de son Budget primitif par une approche destinée à évaluer l'impact de ses actions et dispositifs sur le climat. L'exercice, intitulé « Budget vert » consiste à classer les dépenses en fonction de leur impact plus ou moins favorable sur la transition énergétique et le climat.

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, tout en saluant l'initiative, demande au Conseil régional de s'appuyer « sur les enseignements issus de l'expérience acquise au titre du Budget vert » en tant que méthode proposée par Carole Delga pour promouvoir cette « analyse du budget par le genre » que l'Association réclame, avec le CESER Occitanie, depuis 2018 et dans l'ensemble de ses Avis budgétaires.

L'objectif est de mobiliser au moyen de l'outil budgétaire, toutes les forces de la collectivité régionale pour « que les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent et disparaissent ».

Pour Geneviève Tapié, Présidente de l'Observatoire, « il s'agit bien d'une impérieuse nécessité. Celle d'agir que nous impose le chiffre funèbre des féminicides en hausse de 20 % sur un an (Ministère l'Intérieur, 27 août 2022). L'Occitanie serait tristement en tête ! ».

Alors, après un « Budget vert », un « Budget sensible au genre » en Occitanie. Comme à Vienne en Autriche, au Gouvernement régional de Berlin ou encore en France, à Strasbourg ou à Lyon.

Contact : Geneviève Tapié emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr